

Réf: Dossier 315616

Avis de constitution

SOCIETE « REHOBOTH CARS »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD SICOI,
Logement 1195, à 100 mètres de la Pharmacie
THEODORA, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REHOBOTH CARS »

Objet : Transport de biens et de personnes ; Locations de véhicules ; Prestations diverses ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD SICOI,
Logement 1195, à 100 mètres de la Pharmacie
THEODORA, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M GNANGNE JEAN-FIRMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02632 du 06/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32391/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

